



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Juillet 2016

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

18/07/2016

Date d'affichage

02/08/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Délibération n° 2016-8-54

**Objet : Réhabilitation
boulangerie**

L'an deux mille seize
Le lundi vingt cinq juillet
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, LE FUR Yvon.

Absentes et excusés : KLINZ Nathalie (procuration à DAVAINÉ Didier), ROPERS Daniel, (procuration à DELTHEIL Anne).

Secrétaire de Séance : LE CALVEZ Michel.

REHABILITATION BOULANGERIE

Selon le code des marchés publics, une consultation des entreprises a été effectuée pour la réhabilitation de la boulangerie (marché sur procédure adaptée passé en application des dispositions des articles 26 II ET 28 du Code des marchés publics).

Madame Le Maire fait connaître que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 4 juillet 2016 pour l'attribution des 13 lots et propose les entreprises suivantes après analyse des offres par l'architecte :

N°LOT	LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC
1	VRD / terrassement	Goëlo TP Kerfot	14 880,00 €
2	Réseaux / Gros œuvre	Lucas Lanvoillon	52 083,16 €
3	Charpente bois	Groleau Perros Guirec	11 935,87 €
4	Couverture	Richard Jean-Claude Pléhédel	23 122,03 €
5	Menuiseries extérieures	Motreff Lannion	7 664,40 €
6	Isolation et cloisons sèches	Carn Tredrez	7 217,21 €
7	Cloisons isothermes	Technic froid Ploufragan	31 728,62 €
8	Menuiseries intérieures	Motreff Lannion	1 963,20 €
9	Revêtements de sols	Le Borgne Quessoy	10 681,62 €
10	Peintures	Solemur Bégard	16 687,16 €
11	Métallerie et serrurerie	Ropers David Plourivo	3 423,00 €
12	Electricité	Am Elec Ploumagoar	21 007,45 €
13	Plomberie et sanitaires	AGC Paimpol	23 694,53 €
			226 088,25 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ↳ retient la proposition de la commission d'appel d'offres du 4 juillet 2016 ;
- ↳ autorise le Maire à signer le marché et toutes pièces nécessaires avec les entreprises pour un montant TTC de travaux de 226 088,25 Euros.
- ↳ Dit que les crédits sont inscrits à l'article 2315 du budget Primitif 2016, opération 10012.

Le Maire
Anne DELTHEIL





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Juillet 2016

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

18/07/2016

Date d'affichage

02/08/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Délibération n° 2016-8-55

**Objet : Emprunt Caisse
des Dépôts et Consignations**

L'an deux mille seize
Le lundi vingt cinq juillet
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, KERENEUR Claudine, LE BESCOND François, LE
DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine,
FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU
Sandrine, COISNE Pierre, DAVAINÉ Didier, LE FUR Yvon.

Absentes et excusées : KLINZ Nathalie (procuration à DAVAINÉ Didier),
ROPERS Daniel, (procuration à DELTHEIL Anne).

Secrétaire de Séance : LE CALVEZ Michel.

EMPRUNT CAISSE DES DEPOTS

L'opération de réhabilitation de la boulangerie s'inscrivant dans le
cadre de la sous-enveloppe «Prêts Croissance Verte» (PRET PCV 0%)
dédiée aux projets liés à la réhabilitation thermique des bâtiments, la Caisse
des dépôts et consignations propose un contrat de prêt à 0% pour le
financement de cette opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé
sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Madame Le Maire est
invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat
de Prêt composé d'une ligne du Prêt pour un montant total de 180 000 € et
dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt indexé sur taux fixe

Montant : 180 000 €

Durée d'amortissement : 20 ans, Périodicité des échéances : annuelle,

Taux d'intérêt annuel fixe : 0 %, Amortissement : Constant, Typologie

Gissler : 1A, Commission d'instruction : 0 pb

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire, à
signer seule le contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la
demande de réalisation de fonds.

Le Maire
Anne DELTHEIL

